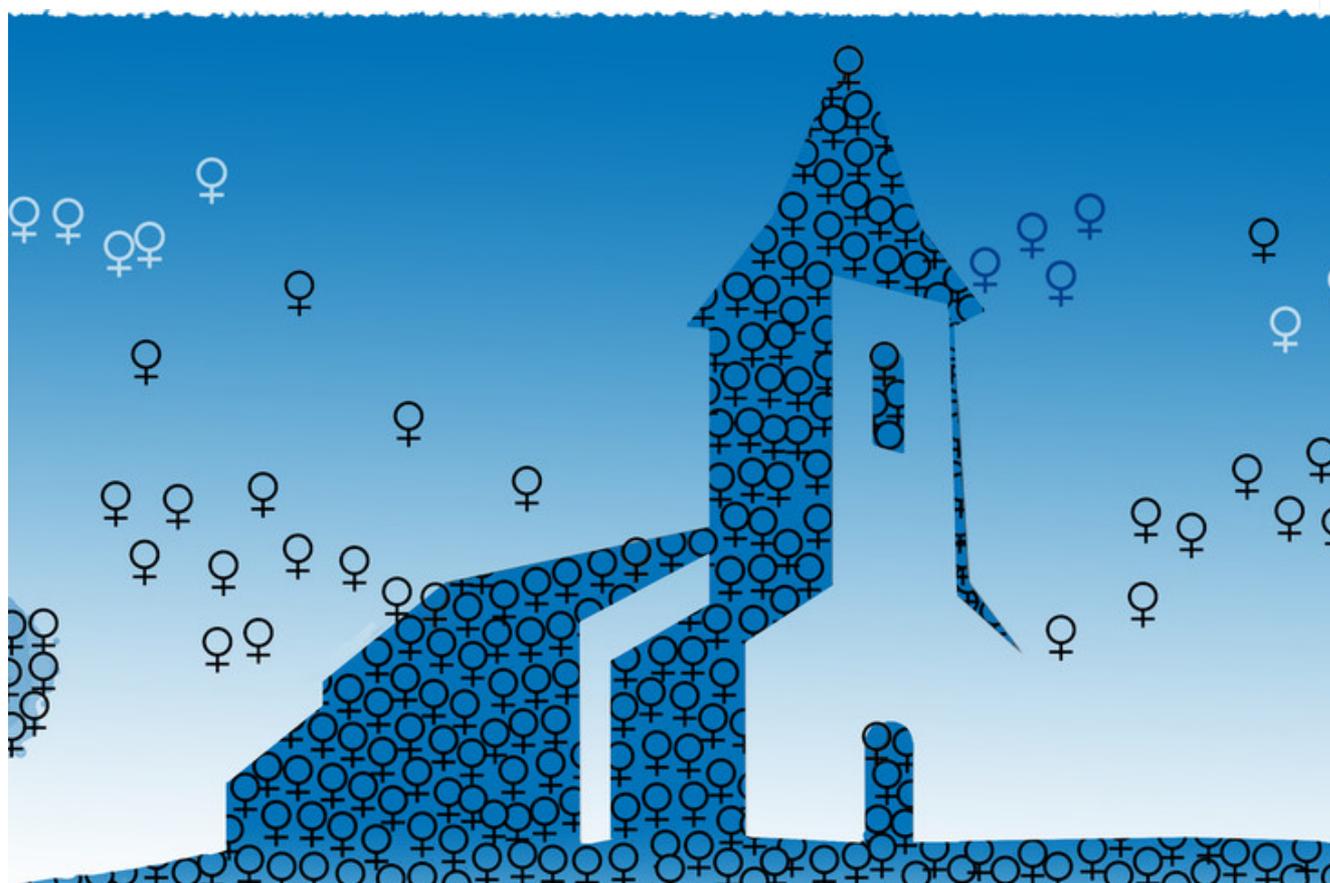


Quelle place pour les femmes dans l'Église ?

Par **Xavier Le Normand et Mélinée Le Priol**, le 25/6/2020 à 07h01

Controversée, la question de la place des femmes dans la gouvernance de l'Église s'invite régulièrement dans l'actualité. Mais à quelles responsabilités aspirent-elles et comment cela pourrait-il évoluer à l'avenir ?



► Quelles responsabilités assument les femmes au sein de l'Église ?

Membres de conseils épiscopaux, chancelières chargées des finances, responsables des services de la pastorale... Sous l'impulsion notamment du pape François, la place des femmes dans la gouvernance de l'Église catholique est sans conteste plus enviable qu'il y a deux ou trois décennies – et ce, jusqu'au Vatican. En France, quelques-unes font partie de conseils des séminaires (pour accompagner la formation des futurs prêtres), mais aussi de conseils de nomination des prêtres (qui décident de l'attribution des paroisses).

→ **ENTRETIEN. Place des femmes dans l'Église : « Il faut rouvrir la question des ministères »**

Le secrétariat général de la Conférence des évêques de France (CEF), qui s'est ouvert aux laïcs il y a trois ans, compte désormais trois prêtres et trois laïcs dont une femme, Christine Naline, qui témoigne : « *La nouveauté pour moi a été de porter les questions de pastorale : on peut s'en réjouir.* » Si les laïcs en responsabilité ont longtemps été cantonnés aux questions dites « temporelles » (économiques, par exemple), leur participation aux services pastoraux est plus récente.

Les petits pas des femmes dans la gouvernance de l'Église

En la matière, **Monique Baujard** a fait partie des pionnières. Directrice du service national famille et société de la CEF de 2009 à 2015, elle reconnaît des avancées, mais les juge insuffisantes. « *L'autorité reste attachée à l'ordination presbytérale. Aucune parole féminine n'engage l'institution : cela reste une parole privée, un témoignage.* » Une laïque en mission ecclésiale ajoute que bien qu'elle ait la confiance de son évêque et qu'il l'écoute « *à titre personnel* », ce n'est pas le cas au niveau institutionnel, puisqu'elle n'est pas membre du conseil épiscopal de son diocèse.

→ TRIBUNE. Une femme archevêque de Lyon ?

Si quelques-uns de ces conseils sont désormais paritaires, la plupart restent composés en grande majorité de prêtres. « *Or les prêtres n'ont pas de mandat déterminé, contrairement à nous, laïcs : je sais donc que je ne siégerai pas plus de trois ans au conseil* », raconte Marie-Anne Vitry, du diocèse d'Angoulême, par ailleurs professeure de philosophie. Le conseil épiscopal reste de toute façon une instance délibérative, sans pouvoir de décision.

► La gouvernance est-elle liée à l'ordination ?

« *Dans les premiers siècles du christianisme, sous l'Empire romain, explique le théologien François Moog, il y a eu un double mouvement avec d'un côté une requalification des femmes, mais de l'autre une disqualification des laïcs avec une bureaucratie ecclésiastique qui a centré la gouvernance sur les ordonnés.* » Toutefois, tempère-t-il, le droit canonique actuel prévoit toute une série d'offices qui peuvent être remplis par des laïcs, hommes comme femmes. Ainsi une femme peut occuper des postes à responsabilité au sein de l'Église et peut par exemple être chancelière diocésaine ou juge ecclésiastique.

« *La gouvernance est incarnée par un curé ou un évêque mais est portée par tous, à travers les conseils* », affirme Christine Naline. Cela étant, comme le relève sœur Nathalie Becquart, à la tête du service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations de 2008 à 2018, « *le dernier mot* » revient toujours au prêtre ou à l'évêque.

Quand des prêtres refusent aux femmes de donner la communion

De plus, existe selon elle, une « *distorsion* » entre la réalité de l'exercice de responsabilités par des femmes et ce que la liturgie, « *premier lieu de visibilité de l'Église* », donne à voir. « *Les femmes n'ayant qu'un rôle secondaire dans la liturgie, leur poids symbolique est moins fort, qu'on le veuille ou non* », renchérit le jésuite Étienne Grieu, président du Centre Sèvres. Pour lui, « *si les femmes pouvaient commenter la parole de Dieu, cela les mettrait d'emblée dans une position d'autorité* ».

► Le contexte actuel peut-il faire évoluer les choses ?

« *En cinquante ans, la place des femmes dans la société a été bouleversée, relève sœur Becquart. Il y a un effet générationnel, l'Église est au cœur de la société et cette nouvelle donne se pose forcément pour elle aussi. C'est une question d'inculturation.* »

Mais, au départ, l'accession des femmes à des postes à responsabilités dans l'Église a-t-elle relevé d'un choix ou d'une nécessité face au manque de prêtres ? « *S'il y avait eu un prêtre disponible, compétent et intéressé, je n'aurais peut-être pas été nommée déléguée épiscopale pour la partie germanophone du canton de Fribourg* », relève avec lucidité Marianne Pohl qui occupera ce poste pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg à compter du 1^{er} août. « *La présence accrue des femmes dans la gouvernance de l'Église a davantage découlé d'un besoin concret que d'une réelle réflexion théologique* », confirme Monique Baujard.

Ces femmes qui font « tourner » l'Église

Plus que la crise des vocations, c'est peut-être la crise des abus sexuels et de pouvoir qui a conduit des évêques à agir en faveur d'une participation plus importante des laïcs – et donc des femmes. « *La crise des abus sexuels peut avoir comme effet "bénéfique" de faire prendre conscience qu'il y a un problème institutionnel* », explique l'ancienne responsable de service de la CEF.

« *Avec leur aspect systémique, renchérit Nathalie Becquart, les abus montrent que la sortie de crise passe par la voie de la synodalité.* » Pour elle, nombre d'évêques ont compris qu'il était nécessaire d'associer les femmes, « *non pas parce qu'elles seraient meilleures, mais parce qu'un meilleur discernement nécessite de l'altérité* ».

Pour appeler à donner plus d'importance aux femmes au sein de l'Église, la religieuse xavière met également en avant une donnée factuelle selon laquelle les jeunes hommes sont désormais plus croyants que les jeunes

femmes. « *Si l'Église ne bouge pas, les femmes vont continuer à la quitter* », prévient Nathalie Becquart.

► Quelles perspectives pour les années à venir ?

Nombre de femmes engagées dans l'Église disent attendre avec impatience le **prochain Synode des évêques**, en octobre 2022. Il se dit déjà que les femmes pourraient y avoir le droit de vote, ce qui serait une première – cela n'avait pas été le cas pour le Synode pour l'Amazonie, malgré des demandes venues notamment de participantes. Mais si le prochain Synode des évêques fait l'objet d'attention de la part des femmes, c'est surtout en raison de son thème, « Pour une Église synodale : communion, participation et mission », la synodalité étant un sujet cher au pape François.

« *Au niveau local, et notamment dans mon diocèse, la synodalité, cela reste encore une idée* », déplore Marie-Anne Vitry, à Angoulême, pour qui l'Allemagne fait figure de modèle en la matière. Pour elle, « *ce qui manque encore aux femmes dans l'Église, c'est d'être vues comme des collaboratrices à part entière, avec une vraie estime mutuelle* ». Or cela nécessite une « *conversion* », à laquelle il faut œuvrer au quotidien. « *Je me bats pour cela tous les jours !, assure-t-elle. C'est parfois difficile, quand on est en face d'hommes habités par des stéréotypes de genre, pour qui une femme ne peut être qu'une mère au foyer ou une religieuse.* »

Au Synode sur l'Amazonie, la voix des femmes se fait entendre

Une autre solution serait de confier aux femmes des ministères institués. Pour l'instant, ceux-ci sont au nombre de deux – le lectorat et l'acolytat – mais sont réservés aux hommes. Cette piste est d'ailleurs envisagée aux plus hauts niveaux de l'Église : « *Nous demandons que le ministère institué de "la femme leader de communauté" soit créé et reconnu* », demandaient les pères synodaux dans le document final du **Synode pour l'Amazonie**.

« *Les besoins ne sont plus ceux d'il y a deux millénaires : de quels ministères l'Église a-t-elle besoin pour demain ? De prêtres et d'évêques, sans doute, mais pas uniquement* », estime Monique Baujard. Pour elle, il serait une erreur de n'envisager que l'ordination sacerdotale des femmes : « *Le risque serait de les glisser dans un "moule" masculin, et qu'elles deviennent ensuite aussi cléricales que les hommes !* » Une autre piste pourrait être de nommer, au côté de l'évêque, un vicaire général qui soit un laïc, et donc parfois une femme.

Des femmes au Vatican

En 2019, 649 femmes travaillaient pour le Saint-Siège, soit un quart du personnel total, contre 385 en 2010. A l'ouverture du concile Vatican II, en 1962, la Curie n'en comptait aucune.

En 1967, le pape Paul VI nomme Rosemary Goldie sous-secrétaire du Conseil pontifical pour les laïcs. Pour la première fois, un poste à responsabilité est occupé par une femme.

Si Jean-Paul II et Benoît XVI confient des responsabilités à quelques femmes, le mouvement prend véritablement de l'ampleur avec François. Désormais, huit femmes occupent des postes à responsabilité au Saint-Siège. Toutefois, aucune femme n'a encore été nommée à un poste plus élevé que sous-secrétaire, soit « *numéro trois* » d'un dicastère.

Une autre femme occupe un poste important : Barbara Jatta, directrice des Musées du Vatican depuis décembre 2016.

Xavier Le Normand et Mélinée Le Priol